



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CTSD de l'Aude
10 mars 2022 :
POSTES COLLEGE

Déclaration de la FSU 11

Ce CTSD se tient dans un contexte particulièrement éprouvant pour les personnels. Le contexte international pèse lourdement sur le moral. La crise sanitaire qui perdure a particulièrement éprouvé les corps et les esprits et la fin annoncée du port du masque dans les écoles, collèges et lycées semble davantage obéir à des nécessités électorales qu'à un examen sérieux de la situation épidémique.

La FSU voudrait commencer par saluer le travail consciencieux des services qui œuvrent, comme à l'accoutumée, pour lisser au mieux les difficultés inhérentes à la répartition de moyens d'emblée insuffisants.

Cette année, pour les collèges de l'Aude, la FSU dénonce encore un bilan création/suppression de postes négatif : 11 suppressions (dont 4 mesures de carte scolaire) pour 6 créations. La FSU dénonce l'augmentation des compléments de service, déjà très nombreux. La FSU dénonce le découpage de BMP importants en plusieurs compléments de service, qui a pour conséquences d'empêcher de créer des postes et de nuire à la stabilité des équipes.

Tout ceci est un effet direct de la réforme des collèges mise en place en 2016 et dont la FSU avait dénoncé les effets pervers. Sous couvert de souplesse, la diminution des horaires par discipline a instauré une logique mortifère qui dégrade profondément les conditions de travail et fait disparaître progressivement des postes. Ces compléments de service abiment gravement le sens même de nos métiers. Être sur deux établissements ou plus, entraîne une discontinuité et un éparpillement du travail, affaiblit les collectifs professionnels et fragilise, par l'isolement, l'individu face aux classes. Pour couronner le tout, le complément de service nuit à la bonne santé des personnels au travail qui s'usent dans les temps de trajet, le transport de matériel, le stress et l'organisation complexifiée du travail. La qualité des enseignements s'en trouve nécessairement affectée, malgré toute la bonne volonté.

Tout ceci est aussi la traduction sur le terrain de la politique dévastatrice du ministre Blanquer pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron. 7900 suppressions d'emplois en 4 ans et ce malgré une crise sanitaire sans précédent qui a durablement déstabilisé le système éducatif alors même que le ministre s'enorgueillissait dans les médias de garder les écoles ouvertes. Les inégalités se sont renforcées et accentuées. Aucune réponse sérieuse n'a été apportée par le gouvernement...

Qu'attend le ministère pour faire le bilan des réformes imposées à marche forcée notamment, que ce soit celle des collèges ou celle des lycées dont les premiers effets alarmants apparaissent déjà ? Constate-t-on depuis 2016 une amélioration de la réussite des élèves et du bien-être au travail ? Les personnels connaissent toutes et tous la réponse. Toutes et tous en payent le coût, et pourtant le ministre s'obstine et signe. Ce dernier ne veut pas suivre les conseils de celles et ceux qui sont en première ligne face aux élèves, de celles et ceux qui possèdent l'expertise d'un métier exercé dans des conditions toujours plus difficiles. Alors que les rapports de la DEPP sont très critiques sur les conséquences de la politique menée par le ministère, alors que le Sénat critique ouvertement la méthode Blanquer, il serait temps d'écouter les personnels.

Des quatre années où Jean-Michel Blanquer a sévi, rien n'est à garder. Il n'aura su mettre en place qu'une « École de la défiance », celles des agents envers leur administration.

La politique du ministre se traduit par un épuisement des personnels à qui le gouvernement impose deux HSA, plus de classes et moins d'autonomie professionnelle, des personnels-stagiaires qui vont entrer dans le métier dans des conditions dégradées avec un service à temps plein, des personnels dont il faut augmenter les salaires pour rendre le métier attractif dans le cadre d'un dégel du point d'indice et des augmentations indiciaires. Pour toutes ces raisons, la FSU appelle l'ensemble des personnels à participer à la journée de grève et de manifestations interprofessionnelles du 17 mars prochain.